



CONSEIL MUNICIPAL
19 DÉCEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-419

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 12 décembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Frédéric GUILLAUMON, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Edouard GEBHART, ayant donné pouvoir à Michèle RICCI, Marie BACH, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Patricia FOURQUET, Anais SABATINI, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Charles IFSSAH, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Philippe CAPSIE, Christine GAVALDA-MOULENAT, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Bruno NOUGAYREDE, ayant donné pouvoir à Chantal GOMBERT, Laurence MARTIN, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : Mme Joëlle ANGLADE.

SECRETARE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====

Don de la Ville de Perpignan à l'association du Conservatoire des Oliviers de Durban Corbières

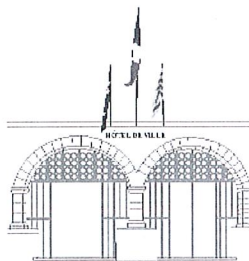
M. Gérard RAYNAL expose :

Mes chers collègues,

La Ville de Perpignan a lancé un programme de reconquête agricole sur son territoire, en lien avec la politique de valorisation du cadre de vie et de protection de l'environnement. Ce programme passe notamment par l'entretien et le développement de la diversité du patrimoine arboricole local.

Dans le cadre de cette démarche, la ville de Perpignan souhaite valoriser le travail de l'association « Conservatoire de Oliviers de Durban Corbières » sur le territoire communal.

Cette association, à rayonnement régional, intervient sur l'ensemble du département auprès non seulement des particuliers mais également auprès d'organismes en lien avec le milieu agricole dont notamment le CIVAM Bio 66. Elle a par exemple participé à la transplantation de vieux oliviers de Sournia à Canet. Elle a également mis en place des recherches fondamentales à Millas pour trouver des qualités d'oliviers productifs plus rapidement (vergers expérimentaux).



Ils agissent avec expertise sur des domaines tels que

- Transmission des connaissances techniques sur les différentes tailles des oliviers, Connaissance botanique de l'espèce,
- Recherches fondamentales sur les oliviers par des analyses ADN,
- Etude des pollens avec un repérage cartographie.
- Permettre à moyen terme aux enfants des écoles intéressés de récolter des olives pour pouvoir produire une huile d'olive locale,
- Replanter des oliviers issus de ces recherches qui seront porteurs de pollen pour pouvoir produire des olives,
- Promouvoir les modes de culture ' dans le respect du principe de développement durable.

L'association a pour engagement de :

- Apporter des connaissances botaniques des oliviers et leur écosystème,
- Informer la Ville de Perpignan et ses habitants sur les dysfonctionnements pouvant apparaître sur les oliviers,
- Promouvoir la protection de l'environnement et la mise en valeur des oliviers, Sélectionner et planter les arbres permettant une production plus rapide, production huile d'olive.

Le territoire de la ville de Perpignan présente un grand nombre d'oliviers qui appartiennent tant à des personnes privées qu'à des personnes publiques, et qui présentent un réel intérêt tant sur le plan agricole que sur le plan du paysage urbain.

Dès lors et pour accompagner leur valorisation et leur entretien, la Commune souhaite soutenir l'action de cette association sur son territoire et lui faire un don d'un montant de 3000 euros.

En conséquence, le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer le versement d'un don de 3000 euros à l'association du Conservatoire de Durban Corbières ;
- De prévoir les crédits afférents au budget de la Ville ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière.

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte :

46 POUR

8 ABSTENTION(S) : M. Jean-Marc PUJOL, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20231219 - 183443- DE-1-1

Accusé reçu le : 04 JAN. 2024

Affiché le : 04 JAN. 2024

M. Gérard RAYNAL, Pour le Maire le Conseiller Municipal délégué

